



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2023-CFR-028

Séance du 23 juin 2023

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Plantes Aromatiques et Médicinales régionales : sources de molécules BIOactives » - Laboratoire UTA

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres représentés : 6
Nombre de vote pour : 20
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du dispositif START-AIRR du Conseil Régional Hauts de France pour le projet « Plantes Aromatiques et Médicinales régionales : sources de molécules BIOactives » - Laboratoire UTA

Arras, le 07/09/2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr